

Astrida le 31 mai 195

N° 116/A



A Monsieur le Médecin Provincial-Usumbura-  
copie pour information à  
Monsieur l'Administrateur du Territoire-Astri  
Monsieur le Médecin du Secteur Médical-Astri

*Recu le 5.6.52  
1988/5. M.*

Monsieur le Médecin Provincial,

Comme je suis maintenant installé depuis trois mois comme médecin privé à Astrida, je tiens vous mettre par la présente au courant de l'organisation actuelle de mon travail.

- 1) Cabinet de consultation pour Européens et Asiatiques: installé dans ma maison d'habitation sise Avenue Royale.
- 2) Dispensaires pour indigènes, fonctionnant le matin: installé au quartier industriel, dans l'ancien dispensaire Minétain.
- 3) Travail en brousse: pour faciliter les soins aux indigènes malades, j'ai entrepris à leur demande expresse de me déplacer tous les après-midi dans le territoire d'Astrida. Voici le programme de ces déplacements:

Lundi	Kikongolo
Mardi	Nyakabanda
Mercredi	Lubanilio
Jeudi	Ruhinya et Munini
Vendredi	Kigembe
Samedi	Kaikesi près de Rubona.

Pour le moment je travaille dans les dépendances de maisons de chef ou de sous-chef, auxquelles je paie une indemnité. Cette formule est loin d'être la bonne et surtout la définitive. J'attends dans un délai de trois mois un camion-dispensaire, dans lequel j'aurais toute la place nécessaire pour pouvoir travailler, sans devoir avoir recours à une partie de maison, appartenant à un non Européen.

Veillez agréer, Monsieur le Médecin Provincial, l'expression de mes sentiments très distingués